

COLLECTE DE LA TAXE D' APPRENTISSAGE 2010

Castelnau le Lez, le 18 janvier 2010

Madame, Monsieur le Directeur,

Depuis de nombreuses années, les établissements de santé de la région Languedoc-Roussillon se sont impliqués dans la mise en place d'une offre de formation cohérente avec pour objectif de répondre à leurs besoins en personnel diplômés (AS, IDE et MASTER), au travers de 3 associations (l'Association Educative pour l'Hospitalisation Privée (AEHP), le Centre d'Etudes Supérieures en Economie et gestion Hospitalière Privée (CESEGH) et le Centre de Formation des Apprentis de l'Hospitalisation Privée (CFA-HP-LR).

Depuis l'année 2006, nos organismes ne peuvent plus collecter directement la taxe d'apprentissage, celle-ci devant transiter **OBLIGATOIREMENT** par un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage agréé (CCI, OCTA de branche, ...).

A ce titre, et afin d'accompagner le développement de l'apprentissage dans les établissements de santé privés (ainsi que les maisons de retraite), la FHP et le SYNERPA ont obtenu l'agrément pour la création de l'**OCTA Santé Retraite Privé**.

Cette modification réglementaire ne remet pas en cause votre liberté d'affectation à l'organisme de votre choix. De ce fait, nous comptons sur votre soutien financier pour assurer la pérennité de nos organismes de formation, mais aussi assurer leur développement.

Par ailleurs, nous souhaitons pouvoir réaliser une traçabilité de vos versements de taxe d'apprentissage (quota et barème), ce qui nous conduit à vous demander de nous retourner le bordereau ci-joint.

Dès à présent, nous vous remercions pour le soutien et la confiance que vous portez à l'Hospitalisation Privée du Languedoc-Roussillon et vous prions de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Lamine GHARBI



AEHP

Maison de l'Hospitalisation Privée
55, Avenue Clément ADER
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX



CESEGH

Arche Jacques Cœur
222, Place Ernest Granier- CS 79025
34965 MONTPELLIER CEDEX 2



CFA-HP-LR

Maison de l'Hospitalisation Privée
55, avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Pour tout renseignement sur la taxe d'apprentissage

Contactez Mme Monique BLANCHARD
Tél : 04.99.51.22.30 - Fax : 04.67.64.39.64
Email : cfa-hp@fhp-lr.com
www.fhp-lr.com

**COLLECTE
DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**

2010

**POUR SOUTENIR
L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT**

**DES ORGANISMES DE FORMATION
DE L'HOSPITALISATION PRIVEE DU
LANGUEDOC ROUSSILLON**

LE MOT DES PRESIDENTS



Depuis 30 ans, les établissements de santé privés de la région Languedoc-Roussillon essaient d'anticiper et d'apporter une réponse globale aux problématiques qu'ils rencontrent, afin d'assurer des soins de qualité aux patients pris en charge dans nos structures.

Pour cela, en 2004, ils ont créé la **Maison de l'Hospitalisation Privée**. Celle-ci est née d'une volonté forte de regrouper en un lieu unique la FHP-LR (syndicat professionnel des établissements de santé privés) ainsi que l'ensemble des organismes mis à la disposition des établissements de santé privés de la région par la profession, et notamment les 2 organismes de formation diplômante qui ont été créés :

- L'Association Educative pour l'Hospitalisation Privée (AEHP) qui gère un Institut de Formation en Soins Infirmiers sur Montpellier (40 étudiants) et 2 Instituts de Formation d'Aides Soignants (60 élèves à Montpellier et 30 élèves à Perpignan)

L'AEHP est un des rares centres privés à former des infirmiers et aides soignants, ancré dans la réalité des établissements du fait :

- d'une **gestion directe par la branche professionnelle**
- et d'un contact permanent entre les étudiants, les enseignants ... et les établissements de santé qui sont terrains de stage, mais aussi au travers des cours réalisés par des professionnels de terrain (médecins, IDE, hygiénistes, ...) qui souhaitent transmettre leur savoir.

Ces instituts sont connus et reconnus par l'ensemble des professionnels du secteur qui font appel à lui depuis 30 ans lorsqu'ils recherchent de jeunes diplômés opérationnels.

Ils se caractérisent par un esprit d'ouverture et d'adaptabilité aux changements pédagogiques, mais aussi aux exigences nouvelles des métiers de santé (certification, ...) tout comme par leur réactivité face à l'ouverture de nouvelles filières de formation, et plus particulièrement sur la VAE dans la santé.



Le **CFA-HP-LR** permet la signature de contrats d'apprentissage pour les diplômés :

- Infirmier (en partenariat avec 7 IFSI de la région) dans tous les établissements de la région Languedoc-Roussillon (et par exception, des contrats peuvent être signés hors région, si la formation a lieu en LR)
- Aide-soignant (en partenariat avec 1 IFAS de la région, depuis le 1^{er} janvier 2010)
- **MASTER Gestion des Etablissements de Santé** et **MASTER Droit des Entreprises de Santé** (en partenariat avec l'Université Montpellier I, le CESEGH et le CEERDS) dans toute la France, avec des établissements de santé, mais aussi avec l'industrie pharmaceutique, des cabinets d'avocats, ...

En décembre 2008, le CFA-HP-LR a obtenu la nouvelle **Certification ISO 9001 :2008** après trois années de certification sous la version précédente. Cette démarche avait été initiée lors de la création du CFA en 1996, afin d'améliorer en permanence la qualité de son organisation et d'optimiser ses relations avec ses clients et partenaires pédagogiques.



Depuis plus de 20 ans, le **CESEGH** répond aux exigences des professionnels de santé en proposant des formations universitaires spécifiques à la gestion hospitalière privée :

- le **Master 2 Gestion des Etablissements de Santé, parcours Management Stratégique des établissements sanitaires et médico-sociaux** (ancien DESS EGCEPA) destiné aux cadres dirigeants- actuels et futurs- des établissements ;
- le **DU Management Infirmier** destiné aux responsables de services de soins des établissements ;
- le **DU Qualité en Etablissements Sanitaires et Médico-sociaux** destiné aux professionnels confrontés à la mise en œuvre des démarches qualité et de certification dans les établissements
- le **DU Direction et gestion de SSIAD** destiné aux responsables, infirmiers coordinateurs et cadres administratifs de SSIAD.
- le **DU Management en Imagerie Médicale**, destiné aux futurs cadres gestionnaires des groupements de cabinets et plateaux d'imagerie médicale.

Le CESEGH développe un important partenariat avec le secteur hospitalier, qui se traduit par l'intervention de nombreux professionnels dans les cursus de formation, mais aussi par le parrainage des promotions et l'insertion des jeunes diplômés.

- Le Groupement Professionnel de Formation qui gère le **Centre de Formation par Apprentissage (IDE, AS et MASTER)** et dont dépend un centre de formation continue.

En parallèle, en partenariat avec l'Université Montpellier I et ce depuis plus de 20 ans, le **Centre d'Etudes Supérieures en Economie et Gestion Hospitalière**, structure associative composée d'enseignants universitaires et de professionnels du secteur hospitalier privé, répond à un besoin de formation universitaire spécifique à la gestion hospitalière privée en proposant un Master 2 et des Diplômes d'Université.

Le développement des politiques de formation, adaptées aux besoins de notre région, est depuis toujours une de nos priorités, puisque nous ne pouvons rester passifs face au développement de la pénurie de personnels diplômés.

Notre forte mobilisation autour de la formation se justifie par notre volonté d'assurer des soins de qualité. En effet, les patients sont au centre du dispositif de santé, et donc au centre de nos préoccupations, y compris en terme de qualité d'écoute et d'accueil.

Nous comptons sur vos versements de taxe d'apprentissage, afin de pouvoir continuer notre politique régionale.

Lamine GHARBI
Président de l'AEHP
et du GPFHP
Max PONSEILLE
Président du CESEGH

